

LÉVIS

1610, boul. Alphonse-Desjardins
Bureau 400
Lévis (Québec) G6V 0H1

Téléphone 418 833-2114
Télécopieur 418 833-9983

AIDE-MÉMOIRE DES TAUX ET DES PLAFONDS AUTOMOBILES

	2025	2026
TAUX ET PLAFONDS AUTOMOBILES		
Allocation kilométrage, payée à l'employé, déductible pour l'employeur	0,72 \$ - 5 000 premiers km 0,66 \$ pour les km supplémentaires	0,73 \$ - 5 000 premiers km 0,67 \$ pour les km supplémentaires
Avantage imposable – Frais de fonctionnement	0,34 \$/km personnel	0,34 \$/km personnel
Plafond aux fins DPA – Catégorie 10.1	38 000 \$ ¹	39 000 \$ ¹
Plafond aux fins DPA – Catégorie 54	61 000 \$ ¹	61 000 \$ ¹
Plafond des frais de location déductibles	1 100 \$/mois ^{1, 2}	1 100 \$/mois ^{1, 2}
Plafond des frais d'intérêt déductibles	350 \$/mois	350 \$/mois

¹ Avant TPS/TVH et TVQ.

² Les frais de location déductibles sont aussi limités par une formule basée sur le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) :
Pour 2025 : [(Dépense réelle + taxes) * (38 000 \$ + taxes)] / [85 % * (plus élevé de : PDSF incluant les taxes ou 51 401 \$)].
Pour 2026 : [(Dépenses réelle + taxes) * (39 000 \$ + taxes)] / [85 % * (plus élevé de : PDSF incluant les taxes ou 52 753 \$)].

Informations à jour en date du 21 janvier 2026